

Fiche technique

Créer un habitat favorable pour la fauvette grisette

- ★ Espèce prioritaire pour une conservation ciblée
Liste rouge CH : NT, potentiellement menacée

Nidification

- période : mai à juillet
- 1 ponte de 3–5 œufs
- nid en forme de cuvette dans les buissons épais ou jachères bien développées
- durée d'incubation : 12 jours
- durée de nourrissage au nid jusqu'à l'envol : 9–13 jours

Écologie

- Insectivore
- Migratrice au long cours : hiverne au sud du Sahara



Mesures

La grisette nécessite une combinaison de structures tels que les haies, buissons bas avec un ourlets herbeux bien développé, des jachères ainsi que des structures tels que les tas de bois et tas de branches

Deux types de mesures peuvent être mises en place (voir encadrés 1) et 2)

1) Jachère florale en combinaison avec un ourlet sur terre assolée et des petites structures (tas de bois, tas de pierre, groupement de buissons)



Jachère : min. 10 m de large



Ourlet : min. 6 m de large



Structures: min 4 ; distance max. 10m de la jachère ou de l'ourlet, la moitié des structures doivent être composées de groupements de buissons

2) Ourlets sur terre assolée en combinaison avec des petites structures (tas de bois, tas de pierre, groupement de buissons)



Ourlet : min. 6 m de large



Structures : min 2 ; distance max. 10m de de l'ourlet, la moitié des structures doivent être composées de groupements de buissons ; structures espacées entre 10 et 25m environ

Mise en place et entretien

Emplacement :

Milieus agricoles ouverts, emplacement ensoleillé, suffisamment éloigné de la forêt

Préparation de la parcelle : automne ou au plus tard au mois de mars et le semis effectué au printemps (avril/mai).

Jachère :

Pour une bonne qualité des jachères : un entretien adéquat est important + lutter contre les plantes problématiques

Ourlet :

Une moitié de la surface pourra être fauchée à partir de mi-juillet.

Les groupements de buissons épineux

- essences faciles à entretenir tels que l'églantier et l'aubépine blanche
- planter entre octobre et mars.
- devront être composés de 10 buissons sur une surface minimale de 12m².
- buissons devront être maintenus bas (1m50 env)

Tas de pierres :

- pierres de différentes tailles, du sable, du gravier, du limon et de la terre meuble.
- pendant le repos hivernal.
- hauteur minimale 0.8 m

Tas de branches :

- branches fines et épaisses, restes de bois, souches et autres matériaux similaires. Pour créer des couches intermédiaires : litière sèche (paille, foin), sciure, fumier, feuilles sèches et branchages.
- pendant le repos hivernal
- hauteur minimale de 1.2 m

Financement

- Jachères : financement des semences + aide pour l'entretien
- Ourlet : financement des semences
- Structures : comprenant matériel, mise en place et entretien (200.-)
 - 500.-/tas de bois :
 - 700.-/tas de pierre
 - 500.-/groupement de buisson